

Lausanne, le 31 décembre 2005
Réf. : Car - JPG/sl

COMPTE RENDU 2005

LES GRAVIERES ET CARRIERES EN CHIFFRES RONDS

9 permis de gravière ou d'étape d'exploitation ont été délivrés pour un volume de 1'031'000 m³ de gravier, mais 5 autorisations n'ont été destinées qu'à des modifications de conditions d'exploiter, des prolongations de délai ou des comblements terreux complémentaires. 5 permis de carrière de calcaire ont été attribués, dont 3 simplement prolongés. 2 permis de marnière et 3 de gypse ont été octroyés, alors que 2 d'entre eux ne portent que sur une modification d'échéance. Dès lors, pour ces 3 types de matériaux, le volume supplémentaire de roches disponibles se monte à 3'835'000 m³.

Les volumes initiaux autorisés lors de l'ouverture des exploitations en service, ascendaient à 46 mios m³, répartis en 28% de gravier, 57% de calcaire et 15% de marne, argile et gypse.

Après avoir soustrait les matériaux exploités grâce à ces permis, il subsiste plus de 6 mios m³ de gravier disponible, c'est-à-dire 7 ans de réserve au rythme de la conjoncture actuelle, si les livraisons de matériaux concassés de substitution, les importations, ainsi que le dragage des lacs et cours d'eau sont maintenus au même niveau ces prochaines années. Avec les seules gravières du canton, la durée des réserves n'est plus que de 3 ans, situation préoccupante pour l'économie de la construction.

La consommation annuelle a été de 944'000 m³ de gravier indigène et 838'000 m³ de roches diverses, alors que l'on peut estimer l'excédent d'importation terrestre à 80'000 m³ de matériaux, y compris les apports directs sur les chantiers sans transit dans les installations desservant les carrières. Les sables et graviers des lacs et cours d'eau vaudois, ainsi que de l'embouchure française de la Dranse représentent environ 340'000 m³.

DIVISION DES CARRIERES

Jean-Pierre Guignard, géologue